

DEPLACEMENTS CONTINENT-CORSE 2024/2025 **EQUIPES FEDERALES**

RESERVATIONS AERIENNES FAITES PAR LA LIGUE REGIONALE CORSE DE RUGBY SELON LE PROCESS CI-DESSOUS :

1. **Réservation dès connaissance de la date du match** en envoyant le nombre de passagers (se conférer au tableau en fin de procédure) et les lignes désirées par mail à la ligue Corse : 2005e@ffr.fr
2. **Confirmer** par mail à la Ligue, **minimum 10 jours** avant le départ en complétant la liste des passagers sur le fichier EXCEL et le formulaire typologie des passagers fournis
3. **Dernières modifications** avant le départ pour les éventuels remplacements le **jeudi avant 12h00**.

Sera pris en charge par la FFR géré par la Ligue Corse :

25 personnes inscrites sur la feuille de match à hauteur de 160€/pers.

Règlement des billets par la Ligue Corse, sans repas et sans transfert, **dans la limite de 4000€**, une proratisation sera effectuée pour un effectif incomplet.

Toute personne supplémentaire sera à la charge du club à 100%.

RESERVATIONS MARITIMES :

La ligue ne se charge pas des réservations maritimes, elle peut faire l'avance des frais auprès des compagnies sur présentation du devis.

La Ligue Régionale Corse de Rugby se dégage de toute responsabilité en cas de forfait tardif, de dépassement des coûts et de dégradations relevées par les compagnies de transport qui seront assumés par le Président du club concerné.

Pour toute annulation justifiable, prévenir par mail, la Ligue Régionale Corse de Rugby avant vendredi 16H00 avec **JUSTIFICATIF**.

DEPLACEMENTS CONTINENT-CORSE 2024/2025
REGIONALES 1 & 2 SENIORS
CADETS & JUNIORS
EQUIPES A X

RESERVATIONS AERIENNES FAITES PAR LA LIGUE REGIONALE CORSE DE RUGBY SELON LE PROCESS CI-DESSOUS :

- 1 **Réservation dès connaissance de la date du match** en envoyant le nombre de passagers (se conférer au tableau en fin de procédure) et les lignes désirées par mail à la ligue Corse : 2005e@ffr.fr
- 2 **Confirmer** par mail à la Ligue, **minimum 10 jours** avant le départ en complétant la liste des passagers sur le fichier EXCEL et le formulaire typologie des passagers fournis
- 3 **Dernières modifications** avant le départ pour les éventuels remplacements le **jeudi avant 12h00**.

Seront pris en charge par la FFR géré par la Ligue Corse :

25 personnes inscrites sur la feuille de match à hauteur de 140€/pers.

Règlement des billets par la Ligue Corse, sans repas et sans transfert, **dans la limite de 3500€** pour un match à XV, une proratisation sera effectuée pour un match à X (voir tableau en fin de document) ou effectif incomplet.

Toute personne supplémentaire sera à la charge du club à 100%.

La Ligue Régionale Corse de Rugby se dégage de toute responsabilité en cas de forfait tardif, de dépassement des coûts et de dégradations relevées par les compagnies de transport qui seront assumés par le Président du club concerné.

Pour toute annulation justifiable, prévenir par mail, la Ligue Régionale Corse de Rugby avant vendredi 16H00 avec **JUSTIFICATIE**.



www.corse-rugby.com

SI LES CLUBS NE SOUHAITENT PAS EFFECTUER LEURS RESERVATIONS AUPRES DE LA LIGUE CORSE :

Seront REMBOURSES par la Ligue régionale Corse de rugby :

AERIEN : 25 PASSAGERS à 140€ plafond de 3 500 €/équipe pour un match à XV, une proratisation sera effectuée pour un match à X (voir tableau en fin de document) ou effectif incomplet.

OU

MARITIME :

À hauteur maximale de 2 600 €/équipe les frais de passages maritimes des licenciés pour un match à XV, une proratisation sera effectuée pour un match à X (voir tableau en fin de document) ou effectif incomplet.

sur présentation :

- de la facture du club de déplacement des licenciés
- des titres de transport ou de la copie de la facture détaillée du voyageur





www.corse-rugby.com

REGLES D'OR DU BORD A BORD :

- Veiller à véhiculer les valeurs de notre Sport : Respect, Humilité, convivialité....
- Un responsable de groupe sera désigné pour chaque passage. Il est le référent.
- La Ligue Territoriale Corse de rugby et le transporteur ont connaissance de sa pièce d'identité et de ses coordonnées avant chaque voyage.
- Chaque voyageur doit présenter une pièce d'identité valide.
- La consommation d'alcool est interdite aux mineurs et doit rester mesurée pour les adultes.
- En cas de mauvais comportement, les clubs et les **licenciés identifiés feront l'objet d'une sanction sportive et pécuniaire** proportionnelle aux faits et dégâts le cas échéants.
- La commission de discipline est composée des présidents des Ligues concernées et 1 membre de la FFR
- En cas de forfait post réservation La Ligue Territoriale Corse se verra le droit de réclamer via vos Ligues le remboursement des frais engendrés.

Nous savons et mesurons les efforts qu'engendre votre venue sur notre île et vous en remercions vivement.

Votre confiance et votre solidarité nous permet de poursuivre la pratique et le développement du Rugby en Corse

CONTACTS :

- Ligue Régionale Corse de Rugby : Nathalie
- Tel : 04.95.35.69.24 de 9h00 à 16h00 du lundi au vendredi
- @: 2005e@ffr.fr



PROCEDURE GENERALE sens CONTINENT-CORSE 2024/2025

Catégories	Nbre de joueurs	Nbre de dirigeants	TOTAL
SENIORS REGIONALES 1 & 2	22	3	25 personnes
M16 M19 Régionales 1, 2 & 3	22	3	25 personnes
Féminines à XV	22	3	25 personnes
Féminines à X	20	3	23 personnes
M16 M19 à X	20	3	23 personnes